



FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

UNE FILLETTE ENLEVÉE ET AGRESSÉE SEXUELLEMENT

UNE fillette, âgée de 9 ans, a été enlevée dimanche matin à Villiers, un village situé à 30 km de Poitiers (France). Alors qu'elle se rendait seule acheter du pain, un véhicule s'est porté à sa hauteur. Le conducteur a abordé l'enfant puis l'a kidnappée. La victime a été agressée sexuellement par son ravisseur et a été retrouvée en état de choc une heure après son enlèvement. Elle a été transportée au CHU de Poitiers. Un vaste plan "épervier" a été déployé pour retrouver le prédateur sexuel.

UN ENFANT ASSISTE À L'AS-SASSINAT DE SA MÈRE

À Indianapolis (États-Unis), Jonathan Hochstetler rentrait chez lui après une journée de travail lorsqu'il a crevé sur la route. Il a alors appelé son épouse Wilma. Cette dernière a quitté en voiture le domicile avec leur fils Bradon, âgé de 6 ans, avec une roue de secours pour venir en aide à son mari. Alors que le couple était en train de changer la roue, deux individus armés ont fait irruption avant de s'emparer du téléphone de Wilma et de deux portefeuilles. Puis, alors que les deux malfaiteurs s'éloignaient, l'un d'eux s'est retourné et leur a tiré dessus à plusieurs reprises. Wilma, 40 ans, est morte sur le coup et Jonathan a été grièvement blessé. Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès de la maman. Elle laisse quatre enfants. Son mari a été transporté à l'hôpital dans un état critique. Les deux malfaiteurs n'ont toujours pas été identifiés et sont activement recherchés.

UNE FEMME SE RÉFUGIE NUE DANS UN BAR APRÈS AVOIR ÉTÉ VIOLÉE PAR DEUX HOMMES

DANS la nuit de samedi à dimanche dans le centre-ville de Nante (France), une femme entièrement nue a fait irruption dans un bar situé près de l'église Saint-Nicolas. Complètement affolée, elle a expliqué dans des propos confus qu'elle avait été violée par deux hommes dans un appartement situé rue de la clavurerie. Les employés de l'établissement lui ont passé un manteau et l'ont mise à l'abri à l'intérieur du bar. Les pompiers, alertés, se sont rendus sur les lieux et ont pris en charge la victime. Deux hommes ont été interpellés et placés en garde à vue.

Rassemblés par JNE

Ils ont été interpellés pour fabrication de faux résultats négatifs au Covid-19

G.R.M Libreville/Gabon

▼ROIS Gabonais, poursuivis pour implication dans un réseau de trafic de résultats des tests de Covid-19 à Libreville, viennent d'être mis aux arrêts par la Police judiciaire (PJ). Il s'agit de Sylvie Guilaine K. (24 ans, étudiante), Collins K. (28 ans, étudiant) et Yoann Ivan S.I. (28 ans). Dans cette affaire, le travail des enquêteurs a été facilité par des plaintes émanant des personnes n'ayant pas été satisfaites par le présumé trio de malfaiteurs. Aussi, leur action fait-elle suite à la dénonciation par le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon. En effet, il y a deux semaines, l'instance de gestion de cette pandémie mondiale a mis en garde contre l'existence d'un réseau de fabrication et de délivrance illégale de résultats négatifs au Covid-19. Sur ce, l'état-major des Polices d'investigations judiciaires a diligenté une enquête pour élucider cette affaire. Les investigations effectuées sur le terrain ont conduit

à l'interpellation des trois compatriotes cités plus haut. Selon les enquêteurs, ces jeunes gens étaient parvenus à se procurer un document contenant de vrais renseignements. Le document scanné et gardé en machine, pouvait ainsi être marchandé aisément par ses utilisateurs en modifiant tous les renseignements concernant le demandeur. Une somme de 20 000 francs était exigée à toutes les personnes sollicitant le faux document en urgence, contre 10 000 francs pour celles pouvant patienter entre deux et quatre jours. Une fois en possession du document, son détenteur peut alors circuler librement entre Libreville et l'intérieur du pays. Le risque étant que, s'il est porteur de la maladie, il pourrait contaminer d'autres personnes partout où il passe. Les pressions des proches des mis en cause auraient commencé pour obtenir leur relaxe, informent certaines victimes. Mais, la PJ n'a pas fléchi. D'ailleurs, les trois suspects devraient être déférés au parquet cette semaine, pour la suite à donner à cette affaire qui met en danger la vie d'autrui.



C'est ce type de faux documents que le trio délivrait aux demandeurs.

Un incendie dans un magasin vite maîtrisé

Serge YACKELE MIHINDOU Port-Gentil/Gabon

centre-ville de Port-Gentil a été secoué dernièrement par un incendie qui a ravagé une galerie marchande. Surpris et paniqués à la vue d'une épaisse fumée noire sortant du plafond d'un magasin mitoyen, les commerçants situés entre Fortune's Club et le Pari mutuel urbain gabonais (PMUG) se sont alors empressés d'évacuer leurs marchandises.

L'arrivée prompte des sapeurs-pompiers sur le lieu du sinistre a empêché la

propagation des flammes qui commençaient déjà à dévaster le plafond du magasin d'où est parti le feu. Plus de peur que de mal, on ne déplore aucune perte en vie humaine. Toutefois, des dégâts matériels dans le magasin sinistré étaient importants. En effet, au moment des faits, le commerce était encore fermé. Il a fallu faire recours à un engin pour permettre aux soldats du feu d'accéder au plafond, afin de circonscrire les flammes.

Même si les mobiles de l'incendie ne sont pas encore élucidés, la thèse d'un court-circuit n'est pas à écarter.



Un instantané de la scène du drame.